



COMMUNE DE COURTEPIN
GEMEINDE COURTEPIN

Secrétariat / Sekretariat

Route de Fribourg 42

1784 Courtepin

026 684 18 34 - adm@courtepin.ch

Législature 2021-2026

Message no 55 du Conseil communal au Conseil général
du 10 décembre 2025

Demande de crédit de CHF 130'000.- pour pose de panneaux publicitaires digitaux et standards

1. Introduction et objet du message

La Commune souhaite mettre en place des panneaux d'affichage numériques destinés à la diffusion d'informations communales et d'annonces locales. Cette initiative fait suite au constat que de nombreux panneaux publicitaires ou informatifs sont actuellement installés en bordure de route sans autorisation préalable de la Préfecture, ce qui nuit à la cohérence et à la réglementation de l'affichage sur le territoire communal.

Afin de remédier à cette situation et d'offrir un support officiel et réglementé, la Commune envisage l'installation de panneaux digitaux dans des emplacements stratégiques encore à définir. Ces lieux seront choisis pour leur aspect pratique, notamment en matière de raccordement électrique, ainsi que pour leur visibilité et leur pertinence en termes de communication. Les implantations feront l'objet des autorisations nécessaires auprès de la Préfecture.

L'objectif est de centraliser la diffusion des informations locales, d'améliorer la visibilité des communications communales, et de limiter la prolifération de panneaux installés de manière anarchique. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'harmonisation visuelle, de respect de la réglementation et de modernisation de la communication publique.

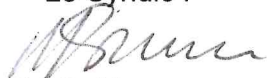
2. Conclusion

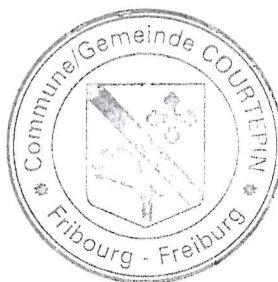
Le Conseil communal invite le Conseil général à approuver la demande de crédit de CHF 130'000.- pour pose de panneaux publicitaires digitaux et standards

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 3 novembre 2025

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :


Martin Moosmann



La Secrétaire communale :


Anne Rochat